



Bordeaux, le 2 mai 2020

Coronavirus : point de situation

Déconfinement : des informations pratiques et actualisées sur le site [gouvernement.fr/info-coronavirus](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

Afin de préparer et d'accompagner la population au déconfinement qui interviendra progressivement à partir du 11 mai, le gouvernement a actualisé son espace Internet dédié au coronavirus avec l'ensemble des informations utiles à tous.

La stratégie de déconfinement





Vous pouvez retrouver dans cette rubrique la **présentation des indicateurs** qui permettront de guider chaque département dans la préparation du 11 mai mais surtout des **informations complètes sur les conséquences que le déconfinement aura sur votre vie quotidienne** : pour votre santé, vos enfants et leur scolarité, votre travail, vos déplacements, vos achats et besoins essentiels, votre vie sociale.






> Consultez la rubrique : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/strategie-de-deconfinement>

Les masques grand public

Cette rubrique permet de **tout savoir sur le masque grand public qui sera bientôt disponible dans les pharmacies** : son niveau de protection en fonction des situations, des conseils essentiels pour bien l'utiliser et garantir son efficacité (ce qu'il faut faire et surtout ne pas faire), comment l'entretenir...

COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?

 <p>Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.</p>	 <p>Pour le mettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenez le masque par les lanières élastiques. • Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.
 <p>Pour l'enlever : Décrochez les lanières élastiques pour décrocher le masque de votre visage.</p>	 <p>Il faut changer le masque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quand vous avez porté le masque 4h. • Quand vous souhaitez boire ou manger. • Si le masque s'humidifie. • Si le masque est endommagé.

 <p>Évitez de le toucher et de le déplacer.</p>	 <p>Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.</p>
 <p>Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.</p>	 <p>Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.</p>
 <p>Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.</p>	

> Consultez la rubrique : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/masques-grand-public>

Une orientation médicale

Si vous pensez avoir des symptômes du Covid-19 et souhaitez savoir quel comportement adopter, vous pouvez répondre au questionnaire référencé par le ministère des Solidarités et de la Santé. Ce questionnaire a uniquement pour objectif de vous orienter en fonction de votre état de santé et des symptômes que vous déclarez. L'avis qu'il fournit n'a pas de valeur médicale.

> Accédez au questionnaire : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/orientation-medicale>

Stop à la désinformation

Depuis le début de l'épidémie, le caractère inédit de la situation favorise la prolifération de fausses informations. **Se fier ou partager des informations non vérifiées peut induire des erreurs et engendrer des comportements à risque.** Il est donc nécessaire de se référer à des sources d'informations sûres et vérifiées. Le gouvernement met à votre disposition un **espace dédié avec des liens vers les articles de journalistes spécialisés dans la lutte contre la désinformation.**

> Consultez les articles : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/desinfox>

Un espace d'information dédié aux personnes en situation de handicap

Cette rubrique donne accès un **téléservice spécialement mis à disposition des personnes sourdes, malentendantes ou aveugles.** Ce service de renseignements, accessible en un clic, vous permet de bénéficier de toutes les informations dont vous avez besoin sur le Covid-19 en transcription écrite, en langue des signes (LSF) ou encore en langage parlé complété (LPC).

Cet espace propose également un **questions/réponses complet sur tous les sujets qui peuvent intéresser les personnes en situation de handicap ainsi que les professionnels œuvrant dans le secteur du handicap.**

> Consultez l'espace « handicap » : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap>

Enfin, vous pouvez également retrouver dans ce site l'ensemble des **informations officielles et actualisées** concernant le Covid-19, les **cartes et données épidémiologiques** et le **questions/réponses très complet** sur des thématiques variées : logement, sport, entraide, économie...

Le site [gouvernement.fr/info-coronavirus](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) :
la source d'informations de référence durant l'épidémie de Covid-19

Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

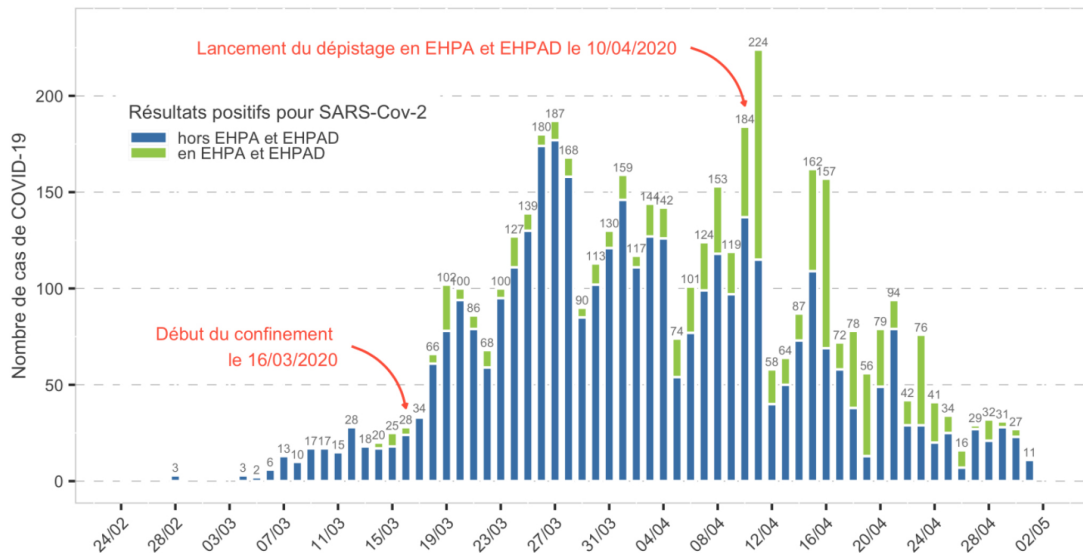
>> Cas confirmés rapportés par les laboratoires de Nouvelle-Aquitaine

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec **11 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 1^{er} mai, ce qui porte le total à 4 683** depuis le début de l'épidémie.

Pour rappel :

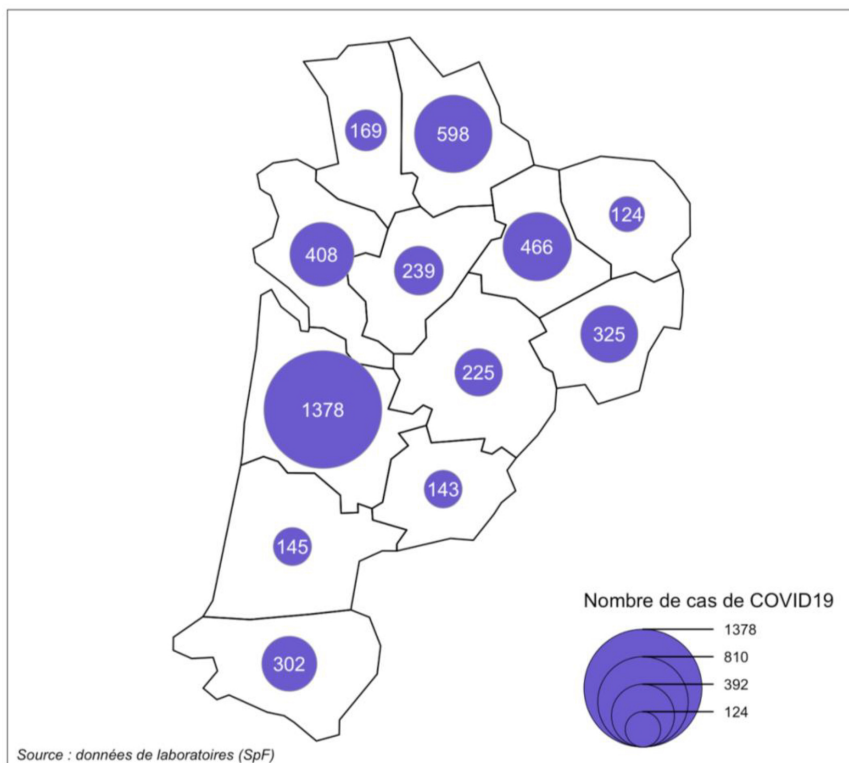
- Ces chiffres ne comprennent pas toutes les personnes non testées Covid-19 identifiées par la médecine de ville.
- Les chiffres des départements comprennent des cas n'ayant pas été encore géolocalisés et attribués au département du laboratoire qui a réalisé le test.

**| Nombre de cas de COVID-19 diagnostiqués par jour en Nouvelle-Aquitaine au 01 mai 2020
(N = 4683)**



Depuis le 10 avril, un dépistage systématique dans les EHPAD ayant identifié au moins un cas confirmé de Covid-19, parmi les résidents ou le personnel, a été initiée dans l'ensemble de la région.
(Source : Santé publique France)

| Nombre de cas de COVID-19 par département en Nouvelle-Aquitaine au 01 mai 2020



(Source : Santé publique France)

>> Prise en charge et décès en Nouvelle-Aquitaine

- **592 personnes sont actuellement hospitalisées** ⁽¹⁾ (- 3 par rapport à la veille)
- **109 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** ⁽¹⁾ (- 2 par rapport à la veille)
- **1 474 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie ⁽¹⁾ (+ 5 par rapport à la veille)
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 327 décès** ⁽¹⁾ **parmi les personnes hospitalisées** (+ 3 par rapport à la veille)

(1) Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 02/05 à 14h

| Nombre de cas de COVID-19, données SI-VIC, au 02 mai 2020 en Nouvelle-Aquitaine

	Hospitalisations en cours N (%)	Dont réanimation N (%)	Retour à domicile N (%)	Décès N (%)
TOTAL	592	109	1474	327
DEPARTEMENTS¹				
Charente (16)	5 (1%)	2 (2%)	41 (3%)	11 (3%)
Charente-Maritime (17)	60 (10%)	11 (10%)	96 (7%)	43 (13%)
Corrèze (19)	80 (14%)	11 (10%)	64 (4%)	28 (9%)
Creuse (23)	22 (4%)	12 (11%)	34 (2%)	5 (2%)
Dordogne (24)	24 (4%)	1 (1%)	62 (4%)	9 (3%)
Gironde (33)	207 (35%)	45 (41%)	679 (46%)	117 (36%)
Landes (40)	22 (4%)	3 (3%)	54 (4%)	10 (3%)
Lot-et-Garonne (47)	30 (5%)	3 (3%)	43 (3%)	7 (2%)
Pyrénées-Atlantiques (64)	44 (7%)	4 (4%)	171 (12%)	25 (8%)
Deux-Sèvres (79)	16 (3%)	2 (2%)	46 (3%)	19 (6%)
Vienne (86)	45 (8%)	9 (8%)	90 (6%)	31 (9%)
Haute-Vienne (87)	37 (6%)	6 (6%)	94 (6%)	22 (7%)

(Source : Santé publique France)

>> Situation dans les EHPAD de Nouvelle-Aquitaine

| Nombre de signalements, de cas de COVID-19 et décès chez les résidents en Ehpa et autres EMS, Nouvelle Aquitaine, du 1er mars 2020 au 02 mai 2020 à 9h

	Données en Ehpa par département												Total régional Ehpa	Total régional autres EMS	Total régional tous étabts
	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87			
Nombre de signalements ¹	26	43	12	23	23	89	18	15	54	33	18	10	364	154	518
Nombre de cas Covid-19 total ^{2,4}	39	165	20	35	74	522	12	32	205	46	169	149	1468	202	1670
-dont nb de cas confirmés	30	60	4	18	34	192	6	4	95	10	109	98	660	83	743
-dont nb de cas possibles	9	105	16	17	40	330	6	28	110	36	60	51	808	119	927
Nombre de décès résidents dans l'établissement ^{3,4}	10	5	0	6	8	32	1	3	20	0	19	12	116	0	116
Nombre de décès résidents à l'hôpital ^{3,4}	0	11	0	1	1	37	0	0	7	3	8	6	74	1	75

¹Un signalement est défini par la survenue d'au moins un cas COVID-19 confirmé ou possible dans l'établissement parmi les résidents ou personnel

²Cas confirmés et possibles chez les résidents

³Cas confirmés et possibles décédés chez les résidents

⁴Données issues du dernier bilan transmis par l'établissement

(Source : Santé publique France)

Les chiffres collectés dans le tableau de Santé publique France sont **les données déclaratives** qui ont été transmises par les établissements entre le 1^{er} mars et le 2 mai 2020 à 9h.

Il est question de signalements pouvant émaner de structures ayant déjà fait des signalements ou même ayant clôturé des situations (cas suspects testés négatifs ou retour à la normale dans l'EHPAD).

L'ARS Nouvelle-Aquitaine procède à une vérification de ces données, en lien avec les établissements.

Sont ainsi identifiés dans cette base de données :

- les signalements en doublon,
- les cas suspects testés négatifs,
- les situations revenues à la normale.

Au total, 347 EHPAD ont été concernés par un cas confirmé ou suspect de Covid-19 depuis le début de l'épidémie.

En isolant les signalements clos (tests négatifs ou retour à la normale dans l'établissement), il est établi qu'au 2 mai, **148 EHPAD sont actuellement concernés par une situation de Covid-19 confirmée ou suspecte parmi des résidents ou le personnel, soit 16,5 % des EHPAD de notre région** (898 EHPAD en





Nouvelle-Aquitaine).

- Parmi les signalements, **1 468 résidents ont été comptabilisés confirmés ou cas possibles** (suspects présentant des symptômes) Covid-19 (+ 7 par rapport à la veille),
- Parmi ces cas possibles ou confirmés, **116 sont décédés au sein des établissements** (+ 2 par rapport à la veille) et **74 sont décédés à l'hôpital** (même chiffre que la veille - Ces décès sont inclus dans l'indicateur « nombre de décès parmi les personnes hospitalisées » dans le tableau des données hospitalières SI-VIC).

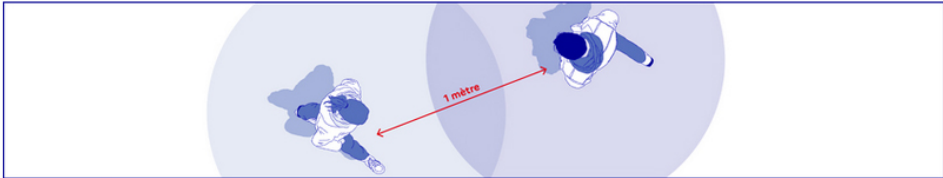
Pour rappel, dans le cadre de la doctrine du dépistage systématisé en EHPAD, l'ARS Nouvelle-Aquitaine le déclenche dès qu'un premier cas est confirmé chez un résident ou un membre du personnel. L'ensemble des résidents et du personnel de l'EHPAD sont alors dépistés.

LES RÉFLEXES À ADOPTER

Les gestes barrières à adopter

 <p>Lavez-vous très régulièrement les mains</p>	 <p>Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le</p>
 <p>Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir</p>	 <p>Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades</p>

La distance sociale préconisée



1 mètre

Pour tenir la maladie à distance, **restez à plus d'un mètre de distance** les uns des autres

CONTACTS UTILES

N° vert national pour les questions non médicales :
0800 130 000 (appel gratuit)

Toutes les informations à jour
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Cellule régionale de renseignements Covid-19
ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr

Contact presse :
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr